



DEPF Policy Brief

N° 30 | MARS 2022

Analyse genre de la contribution de l'utilisation de la main d'œuvre à l'amélioration du niveau de vie : Analyse retro et prospective à la lumière des recommandations du Nouveau Modèle de Développement

Il subsiste dans le monde une sous-utilisation de la main-d'œuvre féminine au regard des disparités de genre dans la participation au marché du travail, plus particulièrement, dans les économies émergentes et en développement. Plusieurs travaux de recherche en la matière¹ ont soulevé que les inégalités de genre pénalisent le potentiel de croissance de l'économie et constituent un frein majeur à l'amorce d'un processus de convergence vers les économies avancées.

L'utilisation de la main d'œuvre (UMO) au Maroc n'a contribué que de manière marginale à l'accroissement du PIB par habitant, alors qu'elle explique une part importante du revenu par habitant des pays avancés. Au Maroc, l'analyse des composantes de l'utilisation de la main d'œuvre fait état d'une contribution négative et contraignante de la baisse de l'activité des femmes à la croissance PIB par habitant. La crise engendrée par la pandémie de la Covid-19 a amplifié cet impact, en raison de l'accentuation de la fragilité déjà bien existante de la situation des femmes marocaines sur le marché du travail.

Tout en tenant compte de ce contexte et réalités, les recommandations mises en exergue dans le Rapport sur le Nouveau Modèle de Développement (NMD) appellent à ce que l'autonomisation économique des femmes soit érigée en priorité nationale et un gage pour l'instauration des bases d'un développement inclusif. Pour y parvenir, une multiplicité de cibles à atteindre en la matière a été identifiée par ledit Rapport, en l'occurrence, l'accroissement progressif du taux d'activité des femmes pour s'établir à 45% à l'horizon 2035.

Dans ce sillage, le présent Policy-Brief quantifie, moyennant une approche comptable, l'effet de la sous-utilisation de la main d'œuvre féminine sur le niveau de vie au Maroc, ainsi que les gains potentiels associés à une progression de l'insertion des femmes dans le marché du travail à la lumière des recommandations du NMD.



Zineb BOUBA

Cheffe du service du
Rapport Économique et
Financier et du Rapport
Budget Genre



Abdelhak AZEROUAL

Chargé d'études
macro-économiques



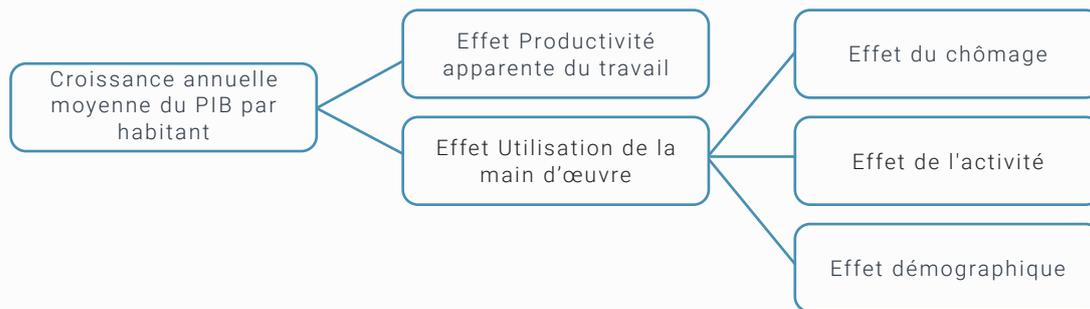
¹ DEPF, ONU Femmes, CE-BSG, DUE, AFD (février 2021), « Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc » et Ferrant, G. et A. Kolev (2016), « Does Gender Discrimination in Social Institutions Matter for Long-term Growth?: Cross-country Evidence », Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 330.

1. Bref aperçu sur le cadre conceptuel de l'analyse

Le PIB réel par habitant (PIBH), habituellement utilisé pour mesurer le niveau de vie d'un pays, peut être décomposé en deux effets spécifiques : effet utilisation de la main-d'œuvre (UMO) et effet productivité apparente du travail (PAT). Ce dernier peut, à son tour, être segmenté en deux effets : effet de la productivité totale des facteurs

et effet intensité capitaliste. Quant à l'effet relatif à l'UMO, il combine, à son tour, trois facteurs interdépendants à savoir : l'emploi, le taux d'activité et la démographie (voir schéma ci-dessous). L'analyse qui suit se focalise davantage sur l'effet de l'UMO et de ses composantes sur le PIBH en fonction du genre et des tranches d'âge.

Les composantes du PIBH



Encadré 1 : Méthodologie suivie pour la décomposition du PIBH²

L'équation 1 met en relief la décomposition du PIB par habitant en effet de la productivité apparente du travail et effet de l'UMO :

$$\frac{PIB}{POP_{tot}} = \underbrace{\left[\frac{PIB}{L} \right]}_{PAT} * \underbrace{\left[\frac{L}{POP_{tot}} \right]}_{UMO} \quad (1)$$

L'équation (1) peut être développée en utilisant une description détaillée de l'offre de travail :

$$\frac{PIB}{POP_{tot}} = \underbrace{\left[\frac{PIB}{L} \right]}_{PAT} * \underbrace{\left[\frac{L_f + L_m}{PA} \right]}_{UMO} * \left[\frac{PAF + PAM}{P_{15+}} \right] * \left[\frac{P_{15+}}{P_{tot}} \right] \quad (2)$$

Soit :

$$\frac{PIB}{POP_{tot}} = \underbrace{\left[\frac{PIB}{L} \right]}_{PAT} * \left[\left(\frac{L_f}{PAF} * \frac{PAF}{PA} \right) + \left(\frac{L_m}{PAM} * \frac{PAM}{PA} \right) \right] * \left[\left(\frac{PAF}{PF_{15+}} * \frac{PF_{15+}}{P_{15+}} \right) + \left(\frac{PAM}{PM_{15+}} * \frac{PM_{15+}}{P_{15+}} \right) \right] * \left[\frac{P_{15+}}{P_{tot}} + \frac{PF_{15+}}{P_{tot}} \right] \quad (3)$$

Il est à noter que l'effet de la productivité apparente du travail (PAT) est segmenté en effet productivité totale des facteurs (PTF) et effet intensité capitaliste avec :

$$\frac{PIB}{L} = \underbrace{PTF}_{Productivité} * \underbrace{\left(\frac{K}{L} \right)^\alpha}_{Intensité capitaliste}$$

Avec :

- | | |
|--|--|
| PIB : Produit intérieur brut en termes réel | P₁₅₊ : Population en âge d'activité de 15 ans et plus |
| P_{tot} : Population totale | PF₁₅₊ : Population féminine en âge d'activité de 15 ans et plus |
| L : Population active occupée 15 ans et plus | PM₁₅₊ : Population masculine en âge d'activité de 15 ans et plus |
| L_f : Population active occupée féminine | K : Stock de capital |
| L_m : Population active occupée masculine | PTF : Productivité totale des facteurs |
| PA : Population active de 15 ans et plus | α : Élasticité du capital physique au PIB |
| PAF : Population active féminine de 15 ans et plus | |
| PAM : Population active masculine de 15 ans et plus | |

² Il est à rappeler que cette approche analytique adoptée est de nature comptable, fondée sur une décomposition ex post à partir des données statistiques disponibles.

2. La sous performance du marché du travail au regard de la faible participation des femmes à l'activité impacte négativement le niveau de vie au Maroc

La progression du PIBH entre 2017 et 2019 est entièrement attribuable à l'effet productivité du travail (96%), tandis que la contribution de l'UMO demeure en moyenne faible (environ 4%). Il est à préciser, à cet égard, que l'intensité capitaliste explique, à elle seule, plus de 95% de l'effet productivité apparente du travail, alors que la productivité totale des facteurs n'en contribue que faiblement, voire négativement³.

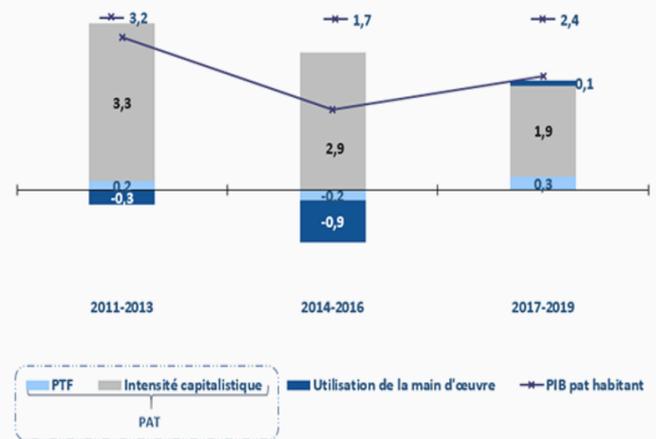
La période triennale de 2017 à 2019 a été marquée par une contribution positive de l'UMO à l'évolution du PIBH de +0,1 point après avoir été négative auparavant respectivement de -0,3 point et de -0,9 point au titres des périodes 2011-2013 et 2014-2016.

Dans le but de mieux comprendre les facteurs sous-jacents liés au comportement de l'UMO et de mettre en exergue les potentialités non encore exploitées en la matière, particulièrement, celles liées au facteur travail féminin, l'analyse qui suit se focalise davantage sur l'analyse des trois composantes de l'UMO.

Le graphique 2 illustre un effet sur le PIBH structurellement positif de la démographie et négatif de l'activité, quoi qu'en amélioration. Il est à signaler dans ce sens que la contribution de l'activité s'est nettement redressée durant la période triennale de 2017 à 2019 par rapport à la période 2014-2016, soit un gain de 1 point pour s'établir à -0,4 point. Par ailleurs, la contribution de l'emploi à l'accroissement du PIBH s'est nettement améliorée entre 2017 et 2019 en devenant positive (+0,1 point) contre un effet négatif durant les périodes 2011-2013 et 2014-2016 de -0,1 point de pourcentage.

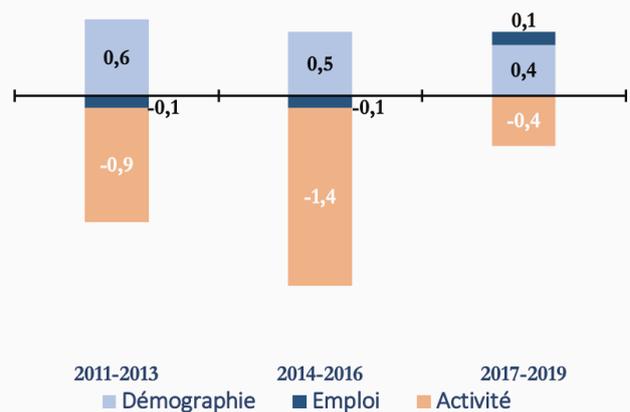
L'analyse sous le prisme genre de l'UMO révèle que l'utilisation féminine de la main d'œuvre contribue négativement à l'évolution du PIBH durant les trois périodes triennales de 2011 à 2013, de 2014 à 2016 et de 2017 à 2019, respectivement à hauteur de -6,1%, de -44,2% et de -56,8% contre des contributions respectives à hauteur de -4,5%, -8,4% et +60,6% générées par l'utilisation de la main d'œuvre masculine (voir graphique 3).

Graphique 1 : Contribution des différentes composantes du PIBH à son évolution (en point de pourcentage)



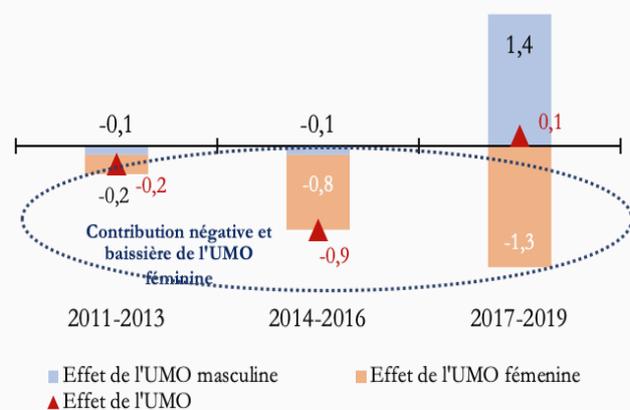
Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

Graphique 2 : Contributions des trois composantes de l'UMO à l'amélioration du niveau de vie (en point de pourcentage)



Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

Graphique 3 : Contribution négative et baissière de l'UMO féminine à la croissance du PIBH (en point de pourcentage)



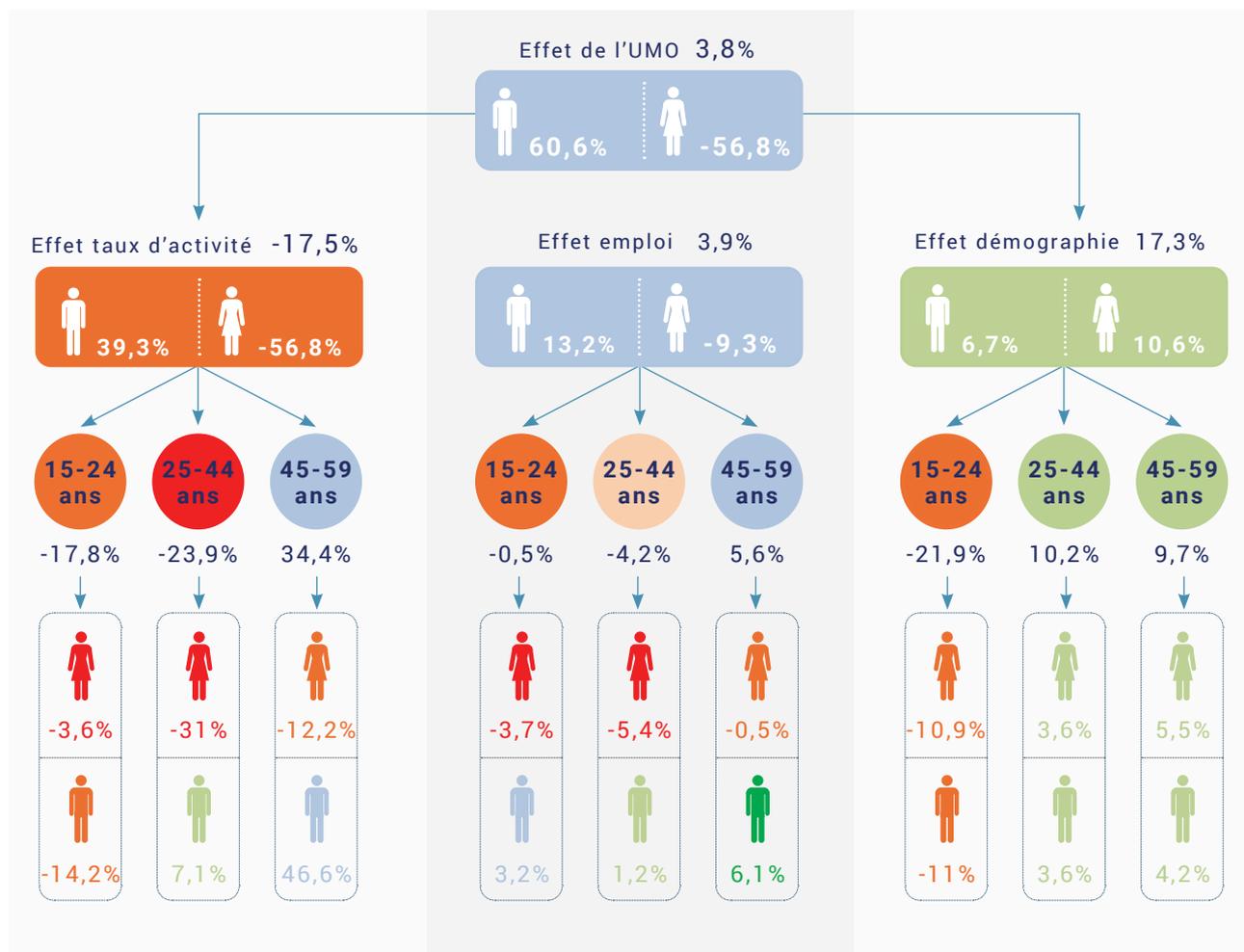
Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

³ La dernière période triennale 2017-2019 s'est particularisée par une contribution positive de la PTF (+0,4 point) après avoir été négative de -0,2 point entre 2014 et 2016.

L'arborescence qui suit donne un aperçu détaillé sur l'apport des différentes composantes de la main d'œuvre en fonction du genre et des tranches d'âge à l'amélioration du niveau de vie au Maroc. Les différentes couleurs adoptées correspondent au signe et à l'ampleur de l'évolution des contributions

de ces composantes entre les deux périodes triennales de 2014 à 2016 et de 2017 à 2019 (voir le code des couleurs ci-dessous pour la lecture de l'arborescence). Des évolutions très distinctes en ressortent, ainsi, selon le genre et l'âge.

Analyse par genre et par âge de la contribution des trois composantes de l'UMO à l'évolution du PIBH entre 2017 et 2019



Code des couleurs pour la lecture de l'arborescence :

- Positive et P2 > P1
- Positive et P2 < P1
- Positive P2 et Négative P1
- Négative P2 et Positive P1
- Négative et P2 > P1
- Négative et P2 < P1

Source : Calcul et élaboration DEPF

P1 : La période de 2014 à 2016 | P2 : La période de 2017 à 2019

➤ **Accentuation de la contribution négative de l'activité des femmes à la croissance du PIB par habitant**

Le taux d'activité à l'échelle nationale a connu une tendance baissière entre 2010 et 2019, passant de 49,6% à 45,8%, contribuant ainsi négativement à l'accroissement du PIBH à hauteur de -17,3% en 2017-2019 contre -77% en 2014-2016. Ceci s'explique, pour l'essentiel, par la contribution négative, décroissante d'ailleurs, de l'activité féminine, passant à hauteur de -52% en 2014-2016 à -56,8% en 2017-2019, contre une contribution de -26,1% et +39,3% respectivement pour l'activité des hommes.

Comme l'illustre l'arborescence ci-dessus, l'activité des femmes, toutes tranches d'âge confondues, contribue négativement à la

croissance du PIBH. En effet, en dehors de la tranche d'âge des 15-24 ans dont les niveaux d'activité sont en baisse, en lien avec le renforcement de l'accès des jeunes femmes et aussi des hommes à l'éducation et à la formation, les tranches 25-44 ans et 45-59 affectent négativement et de manière significative la progression du PIBH entre 2017 et 2019 à hauteur de -31% et -12,2% respectivement. Ces contributions s'élèvent pour les hommes, dans un cadre respectif, à +7,1% et +46,6%. Quant aux taux d'activités des femmes et des hommes âgés de 60 ans et plus, ils participent, à leur tour, négativement à l'accroissement du PIBH respectivement de -10% et de -0,3%.

➤ **Contribution négative et en dégradation de l'emploi des femmes à l'évolution du PIB par habitant**

Contrairement au taux d'activité, l'effet de l'emploi (la part de l'emploi dans la population active) a contribué positivement à l'amélioration du niveau de vie au Maroc entre 2017 et 2019 à hauteur de 3,9% contre une contribution négative à hauteur de -3,7% entre 2014 et 2016. L'analyse sous le prisme genre de cette composante fait état d'une dégradation du chômage des femmes de 3,9 points, entre 2010 et 2019, pour se situer à 13,5%⁴, soit un niveau supérieur à celui des hommes qui s'est en revanche amélioré, passant de 8,9% à 7,8%. Au regard de ces évolutions, l'emploi des femmes a contribué négativement à la croissance du PIBH à hauteur de -9,3% entre 2017 et 2019 après -7,5% entre 2014 et 2016, alors que celui des hommes a affiché une contribution en amélioration, avec un gain de 9,6 points de pourcentage, passant de +3,6% entre 2014 et 2016 à 13,2% entre 2017 et 2019.

À l'image des tendances suivies par les taux d'activité, l'évolution de l'emploi et ses effets sur le niveau de vie au Maroc affiche des différences importantes, non seulement par genre, mais aussi par âge. Ainsi, et contrairement aux hommes, l'emploi des femmes, toutes tranches d'âge confondues, a contribué négativement à l'évolution du PIBH, particulièrement, parmi les femmes âgées de 25 à 44 ans avec une contribution à hauteur de -5,4% entre 2017-2019 et ce, en raison de l'importance du chômage des jeunes femmes à l'échelle nationale. Quant à l'emploi des hommes, sa contribution demeure positive et en amélioration entre les deux périodes triennales 2014-2016 et 2017-2019 pour l'ensemble des tranches d'âge, exception faite pour la catégorie d'âge 25-44 ans dont la contribution, quoi que toujours positive, a accusé un léger ralentissement.

➤ **Effet positif, quoiqu'en décélération, de la démographie sur le PIB par habitant**

L'effet démographique a participé positivement à l'amélioration du niveau de vie au Maroc (+17,3% entre 2017 et 2019 après +29,1% entre 2014 et 2016) et ce, contrairement aux deux autres composantes de l'UMO (activité et emploi). Ce constat est valable pour toutes les catégories d'âges, à l'exception de celle des 15 à 24 ans dont la contribution à l'évolution du PIBH entre 2017 et 2019 est négative aussi bien pour les femmes que pour les hommes respectivement de -10,9% et de -11%.

Il est à noter dans ce sens que la contribution de la population féminine de plus de 25 ans

à la croissance du PIBH demeure positive et supérieure à celle des hommes des mêmes catégories d'âge, soit une tendance inverse à celle constatée pour les autres composantes de l'UMO (activité et emploi). En effet, les femmes âgées de 25-44 ans et de 45-59 ans contribuent à l'amélioration du niveau de vie respectivement à hauteur de + 6,6% et de +5,5%, tandis que les plus jeunes y contribuent négativement (-10,9%). Ces évolutions restent aussi valables pour la population masculine mais à des degrés moindres (+3,6%, +4,2% et -11%).

⁴ Soit l'équivalent d'une baisse du taux d'insertion des femmes dans le marché du travail, passant de 90,4% en 2010 à 86,5% en 2019.

3. Contribution des femmes à la croissance du PIB par habitant fortement affectée par la crise Covid-19

Eu égard aux effets de la crise liée à la pandémie du Covid-19, l'année 2020 a été marquée par un repli du PIBH de 7,1% en glissement annuel. Derrière ce recul, une contraction simultanée de la PAT et de l'UMO respectivement de -2,4 points et -4,8 points.

L'année 2020 marque, ainsi, une rupture des tendances passées, particulièrement, en termes des contributions de l'activité et du chômage des hommes à l'évolution du PIBH qui ont été négatives. Concernant les contributions de l'activité et du chômage des femmes enregistrées durant cette année, elles ont maintenu les mêmes tendances négatives. C'est dire que l'activité et le chômage ont accentué la contraction du PIBH en 2020 à hauteur respectivement de 30,3% et 8,5% pour les femmes et de 1,2% et 33,9% pour les hommes.

En effet, le taux d'activité des femmes, qui ne cesse de baisser, a atteint en 2020 son niveau le plus bas depuis 1999, soit 19,9% contre 21,5% en 2019. Celui des hommes a, pour sa part, affiché un léger recul de 0,6 point de pourcentage, passant de 70,7% en 2019 à 70,3% en 2020.

Pour ce qui est du taux de chômage des femmes qui se situe en moyenne à un niveau supérieur à celui enregistré par les hommes, il s'est accru de 2,7 points de pourcentage passant de 13,5% en 2019 à 16,2% en 2020. Quant au chômage des hommes, il a avoisiné en 2020 près de 10,7% (dépassant pour la première fois depuis 2005 le seuil des 10%) contre 7,8% une année auparavant.

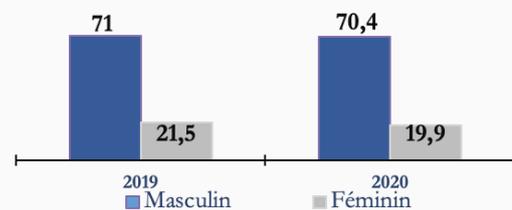
Il est à noter, à cet égard, que les mesures de soutien pour le maintien de l'emploi, particulièrement, en faveur de l'emploi formel -par le biais de l'octroi d'une mensualité forfaitaire de 2.000 dirhams au profit des salarié(e)s des entreprises affectées par la crise Covid-19 et affilié(e)s à la CNSS⁵- ont davantage profité aux hommes qu'aux femmes. En effet, selon les enquêtes du HCP, seules 25% des femmes chefs de ménages, ayant bénéficié des mécanismes d'aides apportés par les pouvoirs publics, ont effectivement bénéficié de cette rémunération et ce, en raison de la faiblesse de la déclaration des femmes salariées à la CNSS⁶.

Tableau 1 : Décomposition de l'évolution du PIBH en 2020

	2020	
	En points	En %
PIB par habitant = (1) + (2)	-7,1	100
PAT = (1)	-2,4	34,3
Effet UMO (2)=(3)+(4)+(5)	-4,8	67,4
- Hommes	-2,3	32,3
- Femmes	-2,5	35,6
Dont effet emploi (3)	-3,1	42,8
- Hommes	-2,4	33,9
- Femmes	-0,6	8,5
Dont effet activité (4)	-2,2	31,0
- Hommes	-0,1	1,2
- Femmes	-2,2	30,3
Dont effet démographie (5)	0,4	-5,8
- Hommes	0,2	-2,7
- Femmes	0,2	-3,2

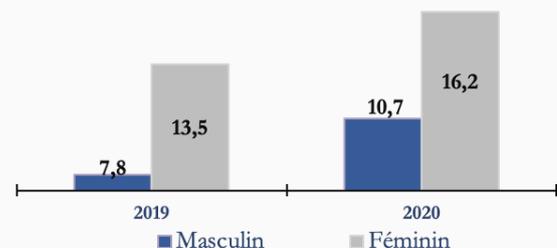
Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

Graphique 4 : Evolution de l'activité des femmes et des hommes (en %)



Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

Graphique 5 : Evolution du chômage des femmes et des hommes (en %)



Source : Calcul DEPF à partir des données du HCP

⁵ Il s'agit d'un des mécanismes d'aides au profit des entreprises et des salariés touchés par la crise Covid-19 mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre du Comité de Veille Economique (CVE).

⁶ Analyse genre de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, HCP, ONU Femmes, Février 2021.

Dans le même sillage, les niveaux élevés du chômage des femmes enregistrés en 2020 s'explique non seulement par les pertes d'emplois occasionnées par l'arrêt de l'activité économique lors de la période du confinement, mais également par le maintien même lors de la reprise de l'activité de la situation de l'inactivité de près de 22% des femmes qui étaient actives avant le confinement, contre seulement

7% des hommes. De ce fait, les femmes font face vraisemblablement à plus de difficultés à accéder à un nouvel emploi, en raison essentiellement du poids des normes sociales qui perpétuent l'idée que les hommes, en tant que chefs de famille, devraient avoir un accès privilégié à l'emploi lorsque les opportunités de travail sont limitées⁷.

4. Analyse prospective à l'horizon 2035 de l'apport des femmes à l'amélioration du niveau de vie au Maroc à la lumière des recommandations du NMD

L'analyse des sous-composantes de l'UMO fait état d'une contribution négative et contraignante des écarts de genre en termes d'accès à l'activité et à l'emploi à la croissance du PIBH. La crise engendrée par la pandémie du Covid-19 a amplifié cet impact négatif au regard de l'accentuation de la fragilité déjà bien existante de la situation de la femme sur le marché du travail. Pour y remédier, des leviers d'action sont à identifier et à opérationnaliser à même de réussir la consolidation de la participation des femmes à l'activité économique qui constitue une niche de croissance supplémentaire⁸.

Tenant compte de cette situation et conscient des enjeux qu'elle sous-entend, le Rapport sur le NMD a appelé à ériger l'autonomisation économique des femmes, tant en milieu urbain que rural, en priorité nationale en vue d'en faire un puissant levier du développement de notre pays.

La feuille de route cadrant les grandes orientations du NMD aspire à un niveau élevé d'inclusion et d'activité des femmes dans les sphères économiques, sociales et politiques et ce, en luttant contre toutes formes d'exclusion et de discrimination, moyennant la fixation d'une multiplicité de cibles à atteindre à l'horizon 2035, à savoir :

- Augmentation du taux d'activité des femmes pour atteindre le niveau de 25% en 2025 et de 45% en 2035 ;
- Accroissement du nombre des femmes dans les postes d'emplois supérieurs pour s'établir à 20% en 2025 et à 35% en 2035 ;

- Etablissement de la parité salariale dans le secteur privé, en réduisant l'écart salarial de 10 points de pourcentage pour se situer à 5% en 2035 ;
- Octroi à toutes les femmes les mêmes chances que les hommes pour accéder à l'éducation, en protégeant leur droit fondamental à l'enseignement obligatoire et à l'enfance (zéro filles mineures qui travaillent et qui ne vont pas à l'école, zéro mariage de mineures) ;
- Consolidation de la lutte contre l'analphabétisme des femmes quel que soit leur âge principalement dans le milieu rural.

La quantification des gains potentiels de création de richesse découlant de la hausse des niveaux d'activité des femmes à l'horizon 2035, en se référant à la feuille de route déclinée dans le Rapport sur le NMD, a été réalisée selon l'approche multifactorielle susmentionnée et en se basant sur 5 scénarios à savoir :

- **Le scénario 1** : il repose sur une hypothèse d'un accroissement du taux d'activité des femmes pour atteindre 45% en 2035, tout en maintenant inchangées le poids des autres composantes du PIBH ;
- **Le scénario 2** : il combine le 1er scénario et une hausse de la PTF de 0,5% par an à l'horizon 2035 ;
- **Le scénario 3** dit « tendanciel » : il reconduit les tendances moyennes observées durant la période 2011-2019 ;

⁷ 2ème panel sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, réalisé, par le HCP, du 15 au 24 juin 2020 sur un échantillon représentatif de 2.169 ménages en vue d'appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et d'évaluer ses répercussions sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au revenu.

⁸ Selon l'étude relative aux coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc (DEPF/ONU Femmes/CE-BSG/DUE/ AFD, février 2021), un potentiel de croissance additionnel qui pourrait atteindre jusqu'à 40% de plus par rapport au niveau actuel du PIB/habitant pourrait être généré en éliminant complètement les inégalités de genre en termes d'accès à l'emploi et en renforçant le capital humain des femmes.

- **Le scénario 4** : il inclut le scénario 3 et une hausse du taux d'activité des femmes pour atteindre 45% en 2035 ;
- **Le scénario 5** : il intègre le scénario 4 et une hausse de la PTF de 0,5% par an à l'horizon 2035.
- L'évolution de l'emploi résulte de l'estimation de l'élasticité du taux d'activité par rapport au poids de l'emploi dans la population d'âge actif.

Il est à noter que les trois derniers scénarios partagent les points communs suivants :

- Ils s'appuient tous les trois sur les projections réalisées par le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) relevant du HCP et relatives à l'évolution par sexe de la population totale et de la population de 15 ans et plus ;
- Les différentes projections de la croissance retiennent une intensité capitalistique évoluant à son rythme tendanciel passé ;

Les résultats obtenus laissent entrevoir des possibilités réelles d'inflexion positive du niveau de vie au Maroc. Ils indiquent que, même en gardant inchangée la structure du PIBH par rapport à son niveau de l'année 2019, l'accroissement du taux d'activité des femmes pour s'établir à 45% à l'horizon 2035 (scénario 1) pourrait générer, toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse additionnelle moyenne du PIBH de 1,7 point de croissance durant la période 2022-2035. L'effet cumulé de cette hausse et de l'accroissement des gains de PTF (scénario 2) générerait une croissance additionnelle moyenne de 2,2 points.

Gains potentiels en termes de croissance du PIBH à l'horizon 2035 selon les scénarios 1 et 2

PIBH	Var en %	Points additionnels		
	2017-2019	2022-2025	2025-2035	2022-2035
Scénario 1	2,4%	+1,1	+1,9	+1,7
Scénario 2	2,4%	+1,6	+2,4	+2,2

Source : Calcul et élaboration DEPF

En se basant sur le scénario 3 fondé sur la poursuite des tendances passées, il ressort que l'amélioration induite du niveau de vie de la population n'est pas significative, soit un accroissement attendu du PIBH de 2,2% l'an entre 2022 et 2035, contre +2,4% l'an entre 2011 et 2019.

renforcement du taux d'insertion des femmes dans le marché du travail, il fait état d'un rythme d'accroissement du PIBH davantage vigoureux par rapport au niveau tendanciel pour s'établir à +4,6% l'an à l'horizon 2035. Ce rythme de progression permettrait une multiplication du PIBH par 2.

Quant au quatrième scénario qui illustre des gains supplémentaires associés au

Scénarios de croissance de l'économie marocaine à l'horizon 2035

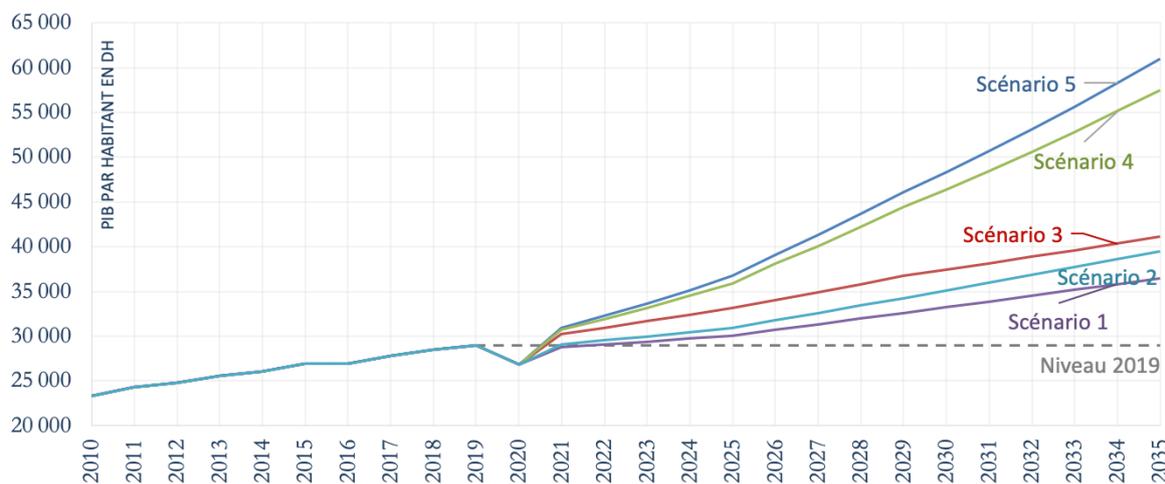
	Croissance en % par an			
	2011-2019	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
PIBH	2,4	2,2	4,6	5,0
PIB	3,4	3,2	5,6	6,0

Source : Calcul et élaboration DEPF

Pour ce qui est du scénario 5, il atteste d'une amélioration du niveau de vie de la population à un rythme bien supérieur et ce, sous l'effet cumulé du relèvement des taux d'activité des femmes et des gains de productivité. Cette progression pourrait s'établir à 5% en rythme annuel durant la

période 2022-2035, induisant ainsi une multiplication par 2,1 du PIBH, ce qui représenterait un gain substantiel du niveau de vie à l'échelle nationale, et correspondrait à une plus-value de 2,8 points par rapport au scénario tendanciel (scénario 3).

Grphique 6 : Scénarisation de la croissance du PIBH à l'horizon 2035



Source : Calcul et élaboration DEPF

5. Feuille de route proposée par le NMD pour le renforcement de l'inclusion des femmes dans le marché du travail et dans l'activité économique

La concrétisation des objectifs et des cibles fixés par le NMD en matière de promotion de l'égalité de genre et de l'accès renforcé des femmes aux opportunités économiques pourrait, ainsi, contribuer à un gain en termes de croissance du PIBH qui pourrait atteindre jusqu'à 5% par an entre 2022 et 2035. Le processus entamé par notre pays depuis 2002 en faveur de l'intégration systématique de la dimension genre dans les politiques publiques y compris sectorielles est amené à se consolider davantage, vu qu'elle a été identifiée par le Rapport sur le NMD comme étant la voie à même de contribuer à maximiser les retombées économiques et sociales de ces politiques et d'en faire un levier d'accélération du développement inclusif auquel aspire notre pays. La feuille de route déclinée dans ledit Rapport a dédié un projet à part à l'autonomisation économique des femmes. Ce projet est structuré en trois composantes fortement interdépendantes à savoir :

Composante 1 : Accessibilité des femmes aux opportunités économiques

- Révision de certains dispositifs réglementaires et législatifs et leur adaptation aux impératifs de la promotion de l'emploi des femmes ;
- Instauration de mesures fiscales incitatives en faveur d'entreprises qui se conforment aux objectifs de la parité dans l'emploi ;
- Alignement des cahiers de charges d'aménagement et de gestion des zones industrielles avec les objectifs de promotion de l'emploi féminin ;
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin ;

- Sensibilisation des femmes à l'éducation financière, à la culture managériale et renforcement de leurs capacités en matière de montage des projets...

Composante 2 : Renforcement des capacités des femmes en matière de formation et d'éducation

- Recours à des plateformes d'éducation en ligne, ciblant en priorité les femmes à faible niveau d'instruction ;
- Renforcement des capacités des femmes en matière de formation et d'éducation, autant en milieu urbain que rural ;
- Déploiement de dispositifs incitatifs en faveur des femmes salariées non diplômées ;
- Initiation de campagnes de sensibilisation mettant l'accent autant sur l'importance de la scolarisation des filles que sur l'importance de la formation professionnelle...

Composante 3 : Tolérance zéro à l'égard des violences faites aux femmes

- Réforme du code pénal et amendement de la loi 103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes et élargir son champ d'application aux différentes formes du harcèlement ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale pour décrier les différentes formes de violences à l'encontre des femmes, ..

» Références bibliographiques

1. DEPF/ONU Femmes/CE-BSG/DUE/ AFD, « Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc », février 2021.
2. Ferrant, G. et A. Kolev (2016), « Does Gender Discrimination in Social Institutions Matter for Long-term Growth?: Cross-country Evidence », Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n°330.
3. HCP, ONU Femmes, « Analyse genre de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages », Février 2021.
4. OCDE, « Éliminer les disparités entre hommes et femmes sur le marché du travail dans les économies émergentes : un chantier inachevé », Chapitre 4, perspectives de l'emploi de L'OCDE 2016.



CONTACT

Adresse

DEPF

Boulevard Mohamed V. Quartier
Administratif,
Rabat-Chellah Maroc



Téléphone

(+212) 5 37.67.74.15/16

Online

Email : depf@depf.finances.gov.ma

Site web: depf.finances.gov.ma

Impression

Centre d'impression de la DAAG

DERNIERS NUMÉROS PARUS

2022

- N° 29 - Février** Potentiel du tourisme interne en tant que levier de relance post covid-19
- N° 28 - Janvier** Impact des ALE du Maroc sur son commerce extérieur : Une approche de contrôle synthétique

2021

- N° 27 - Décembre** L'économie marocaine face aux enjeux du changement climatique : scénarii d'impact à l'horizon 2050 et politiques d'adaptation
- N° 26 - Novembre** L'intégration du Maroc à la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECAf) : Scenarii d'impacts à l'horizon 2035 et politiques d'accompagnement
- N° 25 - Novembre** Commerce et investissement en faveur de l'environnement : Quelle position du Maroc ?
- N° 24 - Novembre** Orientation de la politique budgétaire au Maroc
- N° 23 - Octobre** Impact des ALE du Maroc sur son commerce extérieur : Une approche de contrôle synthétique
- N° 22 - Septembre** Rotation sectorielle et cycle économique au Maroc
- N° 21 - Juin** Les territoires face à la pandémie COVID 19 : Impact sur l'économie des régions
- n° 20 - Mars** Quelle attractivité économique pour les préfectures et provinces du Maroc : productive ou résidentielle
- N° 19 - Février** Covid-19 : Quel risque de déflation pour l'économie nationale ?